

Réf: Dossier 310336

Avis de constitution

SOCIETE « SHALOM AUTO 3.0 »

Siège ABIDJAN COCODY 2PLATEAUX, Lot 850, Ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHALOM AUTO 3.0 »

Objet : VENTE DE VEHICULES /ENGINS MOTORISES, VENTE DE MATERIELS ET DE PIECES DETACHEES DE VEHICULES/ENGINS MOTORISES, SOUS-TRAITANCE, CONSEILS ET FORMATION ,COMMERCE GENERAL ,DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2PLATEAUX, Lot 850, Ilot 85

Dirigeant(s) M DJE BI TRAZIE GAUTIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02227 du 10/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26910/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

